

date de dépôt : 29 novembre 2024
demandeur : Monsieur STRITTMATTER Walter
pour : Construction d'une terrasse couverte
attenante à la maison d'habitation
adresse terrain : 1 lieu-dit Faredonde le Ras, à
Saint-Germain-l'Herm (63630)

Commune de Saint-Germain-
l'Herm

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Saint-Germain-l'Herm,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 29 novembre 2024 par Monsieur STRITTMATTER Walter demeurant 1 lieu-dit Faredonde le Ras, Saint-Germain-l'Herm (63630);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une terrasse couverte attenante à la maison d'habitation ;
- sur un terrain situé 1 lieu-dit Faredonde le Ras, à Saint-Germain-l'Herm (63630) ;
- pour une surface de plancher créée de 38 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les règles générales d'urbanisme et notamment les articles L.111-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 20 décembre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

A Saint-Germain-l'Herm,

Le

29/01/2025

Le maire,

Chantal Desjean

